



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E124530

VALABLE JUSQU'AU 20/04/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/06/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VILLEFRANCHE-TARRARE 939959913

Siret : 532 959 913 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8016231

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA CSA 7304697804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA CSA 7304697804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Raison sociale : PLOMBERIE BEAUJOLAISE

462 RUE DE LA SAONE  
69830 ST GEORGES DE RENEINS

Téléphone : 04 74 67 94 78

Portable : 06 08 35 40 23

Site Internet :

E-mail : m.poncet@plomberie-beaujolaise.com

Responsabilité légale :

PONCET MATHIEU GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/06/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	29/03/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	30/11/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LYON  
16 RUE DES BROSSES  
BATIMENT A  
1ER ETAGE  
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.